



Monsieur le Préfet,

Madame l'Inspectrice d'académie,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Nous aborderons plusieurs points dans le cadre de cette déclaration liminaire et notamment la question des rythmes scolaires. L'UNSA Education tient à rappeler son positionnement qui a toujours été sans ambiguïté. Tout le monde ne peut pas en dire autant. Nous sommes favorables à une organisation de la semaine basée sur 9 demi-journées et nous l'assumons car nous considérons qu'il s'agit de la meilleure organisation pour les élèves, notamment en élémentaire. Cependant, cela ne nous a pas empêché de respecter les choix des collègues et de les aider dans leur demande de retour à quatre jours. Nous souhaitons principalement que la parole des enseignant.e.s soient entendu.e.s et respecté.e.s.

Dans quelques jours, le mois de mai débutera avec sa série de jours fériés. Nous faisons le constat que dans le second degré, beaucoup d'établissements se sont organisés pour faire le pont et c'est tant mieux. Nous regrettons le refus obstiné de l'administration d'autoriser un pont le vendredi 11 mai, journée qu'il était possible de rattraper sur deux mercredis après-midis. Nous avons toujours procédé ainsi par le passé. Au final, nous aurons une semaine avec deux jours fériés (le mardi et le jeudi) et donc très peu d'élèves dans les classes. Nous perdrons donc un temps précieux.

La première carte scolaire du quinquennat Macron a vu la concrétisation de la politique éducative portée par ce gouvernement. Cette politique est particulièrement contestée tant au niveau national qu'au niveau local. Les fermetures massives de classe en milieu rural au le plan national sont symptomatiques. Dans notre département, nous faisons le constat que les créations de postes n'ont pas permis de couvrir le dédoublement des CP et des CE1 en REP et REP+. Il a donc fallu fermer des classes dans des écoles qui n'auraient pas dû subir ces choix. Nous pensons à Verneuil, Couzeix mais aussi aux écoles maternelles de Limoges. Avec une si faible dotation, la Haute-Vienne restera un département sinistré en termes d'éducation. Son taux d'encadrement restera parmi les plus faibles de France et les problématiques de remplacement, de classes chargées, de formation continue exsangue, d'absence de RASED resteront des réalités pour lesquelles nous n'avons de cesse d'alerter.

Monsieur le Préfet, en qualité de premier représentant de l'Etat dans le territoire, nous vous adressons une pétition lancée par le SE-Unsa 87 au mois de mars sur ce sujet. Ce sont près de 500 personnes qui ont signé cette pétition. Déjà en février, près de 40% des enseignants se sont mis en grève. 50 écoles ont fermé leurs portes. La problématique du manque de moyens est aigüe. Elle est présente depuis de trop nombreuses années. Nous vous sollicitons, encore, avec force pour que la Haute-Vienne obtienne une dotation qui lui permette de revenir dans la moyenne nationale. Vous le savez, ce sont 60 postes qui manquent. En défenseurs d'une école publique de qualité, d'une école durable, d'une école qui ne laisse aucun élève de côté quels que soient sa condition sociale, sa différence, son territoire, nous n'abandonnerons pas ce combat essentiel à la Haute-Vienne. Il en va de la défense des valeurs d'égalité et de fraternité que nous portons pour permettre à chacun de nos enfants haut-viennois de s'élever, de devenir des citoyen.ne.s éclairé.e.s faisant vivre la liberté que nous chérissons ainsi que nos valeurs démocratiques, républicaines et laïques.

Vive l'école publique !